



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des finances publiques**

Le mercredi 8 novembre 2000 — Vol. 36 N° 86

Élection du président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des finances publiques

Le mercredi 8 novembre 2000

Table des matières

Élection du président

1

Intervenants

M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée

M. François Gendron

M. Russell Williams

Mme Diane Leblanc

M. Rosaire Bertrand

Le mercredi 8 novembre 2000

Élection du président

(Quinze heures huit minutes)

Élection du président

Le Président (M. Charbonneau): Je pense que nous avons quorum. Alors donc, je déclare la séance de la commission des finances publiques ouverte. Notre mandat est très simple, c'est de procéder, conformément à l'article 140 du règlement, à l'élection du président de la commission. Alors, notre règlement prévoit, à l'article 127, que... la commission de l'Assemblée nationale a décidé que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Alors, puisque le président de chaque commission est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire, donc je suis d'abord prêt à recevoir une proposition pour le poste de président. M. le député d'Abitibi-Ouest et président du caucus ministériel.

Le Président (M. Charbonneau): Bien. Vous avez enregistré le vote par faveur unanime pour votre candidature? Très bien. Alors, je vous déclare donc élu président de la commission des finances publiques, et, sur ce, les travaux de la commission sont ajournés sine die.

(Fin de la séance à 15 h 10)

M. Gendron: Alors, M. le Président, oui, au nom du gouvernement, mais au nom surtout des collègues membres de cette commission — et ça inclut l'ensemble des collègues de cette commission — il me fait plaisir de proposer le député de Charlevoix, M. Rosaire Bertrand, à titre de président de cette commission des finances publiques.

Le Président (M. Charbonneau): Alors, d'abord est-ce que cette proposition est adoptée, du côté ministériel? Je présume.

Une voix: Adopté.

M. Gendron: Il n'y a pas de vote nominal.

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Charbonneau): Du côté de l'opposition officielle, ça va aussi, M. le député de Nelligan?

Une voix: Il va réfléchir un peu.

M. Williams: Est-ce qu'on peut... Non. Oui.

Le Président (M. Charbonneau): Ha, ha, ha!
Je vois votre sens de l'institution.
Alors donc, je déclare notre...

Mme Leblanc: On voudrait savoir s'il accepte.

Le Président (M. Charbonneau): J'ai présumé, compte tenu du sourire, Mme la députée de Beauce-Sud, mais peut-être que effectivement j'aurais dû vérifier au préalable. Vous acceptez, M. le député?

M. Bertrand (Charlevoix): Avec beaucoup de plaisir.

